



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Consultation du Public

Conformément aux dispositions de l'article L. 120-1 du code de l'environnement, sur la participation du public aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement

Alençon, le 21 mars 2022

Objet : Projet d'arrêté fixant les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse dans le département de l'Orne pour la campagne 2022/ 2023

Conformément à l'article R. 424-6 du code de l'environnement, un arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse doit être pris annuellement, sur proposition du directeur départemental des territoires, après avis de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS).

Cet arrêté fixe, dans le département de l'Orne, les périodes pendant lesquelles les espèces de gibier peuvent être chassées et les modalités de chasse spécifiques à certaines espèces et les territoires concernés.

Cet encadrement, tout en garantissant l'intérêt de la pratique cynégétique, a notamment pour finalité de protéger et préserver les espèces de gibier dont la chasse est autorisée, tout en permettant le prélèvement d'animaux occasionnant des dégâts aux cultures à des moments cruciaux (semis, récoltes) et à la sylviculture.

Modalités et lieu de la consultation :

Le dossier de consultation comprend :

- le projet d'arrêté,
- la présente note de présentation.

Il peut être consulté :

1 – sur le site internet des services de l'État dans l'Orne :

<http://www.orne.gouv.fr/participation-du-public-aux-decisions-r2292.html>

2 – dans les bureaux de la DDT de l'Orne, Service Eau et Biodiversité – Cité administrative – place Bonet – 61007 ALENÇON CEDEX.

Délai de consultation :

Le public dispose d'un **délai de 21 jours** pour faire part de ses observations :

- par voie électronique : ddt-participation-public-61@orne.gouv.fr
- par voie postale à l'adresse suivante : DDT de l'Orne – Service Eau et Biodiversité – Bureau Nature et Politiques de l'Eau – Cité administrative - 61007 ALENÇON CEDEX.

Date de mise à disposition : le 21 mars 2022